

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 mai 2015

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2736)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 327

présenté par

M. de Ganay, M. Hetzel, M. Ginesy, M. Door, Mme Marianne Dubois, M. Martin-Lalande,
M. Abad, M. Taugourdeau, Mme Grosskost, Mme Louwagie, M. Dhuicq, M. Lurton, M. Reiss,
M. Decool, M. Le Ray et M. Gest

ARTICLE PREMIER

Après le mot :

« électricité »,

rédiger ainsi la fin de l'alinéa 29 :

« , sous réserve qu'il n'y ait aucun impact sur le prix de l'électricité, ni sur les émissions de gaz à effet de serre, ni sur la sécurité d'approvisionnement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohésion.